

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007019

Signataire : MG/ED

OBJET :Rapports des conseillers municipaux concernant leur participation aux conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT. Années 2004 à 2006.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les rapports d'activité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 1524-5,

Vu les rapports des conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT, pour les années 2004-2005-2006,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : prend acte des rapports des conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT, pour les années 2004-2005-2006 présentés par M. Brahim HEDJEM.

Le Maire